Document généré le 15 juil. 2025 08:25

Assurances

Assurances

Faits d'actualité

Gérard Parizeau

Volume 30, numéro 2, 1962

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1103452ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1103452ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)
2817-3465 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Parizeau, G. (1962). Faits d'actualité. *Assurances*, *30*(2), 111–125. https://doi.org/10.7202/1103452ar

Tous droits réservés © Université Laval, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Faits d'actualité

par

GÉRARD PARIZEAU

I — Le séparatisme larvé[1]

Depuis quelques mois, on parle beaucoup au Canada du mouvement séparatiste. En bref, il s'agit d'un mouvement qui a pris naissance dans la province de Québec et qui tend à la sécession de la province du reste du Canada. Lancée par trois groupes différents, l'idée a fait beaucoup de tapage probablement parce qu'elle s'exprime à une époque où les événements internationaux ont rendu l'opinion nerveuse et où un très grand nombre de pays ont surgi dans ce qui était auparavant l'empire colonial de la Grande-Bretagne ou de la France. Il y a là un fait qui a facilité l'essor et les espoirs des groupes qui sont à l'origine du mouvement. Celui-ci n'est pas nouveau. Périodiquement, le projet d'indépendance du Québec a été mis de l'avant — depuis la rébellion de 1837 jusqu'à la fin de la guerre de 1914 où un projet de résolution a été présenté à l'assemblée législative de Québec sous le gouvernement Gouin. Il avait pour but d'amener l'opinion du reste du Canada à garder une certaine mesure au moment où la situation politique était extrêmement désagréable.[2] Par la suite, l'idée séparatiste a été développée assez vigoureusement par

[1] On lira avec intérêt sur le sujet les articles parus dans "Le Devoir", dans "Liberté" de mars 1962 et dans "Cité Libre" de mai 1962. On aura là, croyons-nous, les divers aspects du sujet. À lire également une intéressante "Enquête sur l'Education Nationale" parue dans "L'Action Nationale" de mai-juin 1962 et le texte de la conférence présentée par Me Marcel Faribault à la réunion plénière de la Conférence du Commonwealth.

[2] La Motion Francœur se lisait ainsi: "Cette Chambre est d'avis que la province de Québec serait disposée à accepter la rupture du pacte fédératif de 1867 si, dans les autres provinces, on croit qu'elle est un obstacle au progrès et au développement du Canada." L'avis de présentation fut donné en décembre 1917.

de jeunes intellectuels, intelligents, fougueux, insatisfaits de la situation du groupe francophone. La guerre de 1939, l'activité économique, d'autres problèmes ont retenu l'attention et ont fait mettre le projet de côté par ceux qui l'avaient présenté. Récemment, il est revenu à la surface, vigoureusement poussé par trois groupes d'inspiration bien différente, avec des moyens d'action également bien différents. Sceptiques d'abord, les gens ont écouté sans accorder beaucoup d'importance à cette jeunesse violente, qui semblait vouloir profiter d'une situation politique et d'un sentiment qui travaille sourdement la population francophone, inquiète de l'avenir et manifestement mécontente du sort que lui ménage le reste du Canada, en particulier dans le milieu économique. Le rôle du groupe francophone y est assez mince, comme on le sait. Il se limite aux petites places dans les affaires publiques et privées, sauf dans certains cas individuels où le mérite et les circonstances permettent à quelques-uns d'arriver. De là à conclure au colonialisme, il n'y avait qu'un pas à franchir pour une jeunesse ardente, instruite, intelligente, qui voudrait autre chose dans son propre pays qu'une place de comparse. Dans la province de Québec, elle est tentée par le séparatisme qui, croit-elle, lui donnera la force nécessaire pour rompre les liens qui maintiennent la population en ce moment à un niveau inacceptable. Un jour, un grand journaliste lui a apporté un très fort argument quand il s'est écrié dans son journal: comment expliquer que certaines grandes entreprises soient incapables de trouver des chefs de service parmi les Canadiens français tant qu'elles appartiennent à des groupes anglophones et qu'elles en obtiennent facilement dès qu'elles deviennent la chose du gouvernement de Québec ? Et il nomme les entreprises. Comment veut-on qu'on n'ait pas trouvé dans cet exemple un argument pour la nationalisation de la grande entreprise et pour le séparatisme ? Même si ce dernier peut avoir des conséquences très graves et peut coûter cher au

groupe francophone aussi bien dans la province de Québec qu'ailleurs au Canada où existent des noyaux francophones importants, la perspective est tentante.

L'opinion anglophone est alertée. Certains traitent le mouvement avec intérêt parce qu'ils sentent qu'il répond à un désir confus de la masse. D'autres l'accueillent avec mépris et d'autres avec dureté. La plupart ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre les très sérieuses doléances d'un groupe homogène malgré ses divisions et qui ne veut plus se contenter des dernières places. L'instruction l'a gagné rapidement et il voit les choses bien différemment. Aux siens, d'ailleurs, il demande infiniment plus. Il veut qu'on sorte d'une torpeur, d'un à-peu-près, d'une médiocrité même dorée. C'est tout cela qui bouillonne en ce moment et qu'on doit comprendre aussi bien chez les dirigeants politiques du groupe francophone que parmi la population anglophone, qu'il ne faut pas tenir uniquement responsable d'une situation pénible parfois, mais toujours désagréable.

Faut-il se tourner vers le séparatisme ? Nous ne le croyons pas parce que, à notre avis, c'est une attitude de désespoir. Nous pensons au contraire qu'il faut avant d'y avoir recours épuiser toutes les autres solutions possibles. Notre régime politique a des défauts; il nous donne trop l'impression de vivre en cloisons étanches. Avant de le rejeter, ce qui serait très grave de conséquences, nous devons essayer d'en tirer le maximum. Pour cela, il faudrait que l'élément francophone des partis politiques ait un programme précis qui lui permette d'obtenir par voie d'échange les conditions essentielles de sa collaboration. Donnant, donnant est une règle bien forte dans un milieu où les faits comptent plus que les principes et les droits constitutionnels. De grâce, qu'on ne se contente pas de demander ou d'offrir des chèques et des

timbres bilingues, surtout quand on supprime en même temps le nombre des postes importants confiés aux Canadiens français. Il y a là des vétilles, des choses sans importance. Dans les grandes entreprises, qu'on ne se contente pas de faire paraître dans les journaux la photographie de tel employé nommé comptable dans telle petite ville reculée, ou qu'on n'annonce pas comme un geste de bonne volonté la nomination de tel employé au nom français dans tel poste secondaire. Qu'on ne se limite pas, au conseil de telle entreprise, de nommer tel homme politique, tel sénateur ou telle personnalité de l'organisation du parti; cela n'est plus suffisant. Qu'on ne dise pas pour se justifier de ne pas nommer des Canadiens français aux postes supérieurs: nous n'avons aucun candidat possible. Si l'on n'en a pas, c'est peut-être qu'on les empêche d'entrer ou, une fois dans la place, qu'on leur rend la vie impossible ou, encore, qu'ils sentent eux-mêmes qu'il est inutile de rester tant les portes leur semblent fermées pour accéder aux postes supérieurs. Pour comprendre cela, il faut y avoir passé. Même si on n'a aucune rancœur contre quelqu'un en particulier, même si on a réussi ailleurs, on n'oublie jamais le mur infranchissable auquel on s'est heurté. C'est cela qu'il faut s'efforcer de comprendre si l'on est un homme de bonne volonté pour qui le rapprochement n'est pas un vain mot ou un hochet de carnaval.

Il est vrai que la situation d'une minorité est toujours difficile. Mais si l'on veut qu'à un moment donné celle-ci ne soit portée à des décisions très graves, il ne faut pas qu'on l'y pousse. Il est juste qu'il y a en ce moment un meilleur esprit dans les milieux politiques et dans les sphères intellectuelles. Mais il faudrait que cet esprit gagne les faits. Il ne faudrait pas que subsiste cette conviction qu'on pénètre en pays étranger dès qu'on traverse l'Ottawa. Il faudrait que, de part et d'autre, on étudie très sérieusement les possibilités et les con-

ditions d'entente et d'essor, qu'une fois arrêtées on les répande dans tous les milieux, qu'on facilite les échanges de vues entre les jeunes et entre les moins jeunes, qu'on rende faciles et peu coûteux les voyages au Canada. Comment veut-on que des gens qui n'ont jamais quitté leur ville ou leur province comprennent les problèmes des autres. Il faudrait enfin qu'on apprenne mieux la langue de l'autre groupe. Mais ce n'est pas assez. Il faut faire davantage.

De grâce, qu'on ne traite pas le mouvement séparatiste par le dédain ! Il n'est pas encore bien fort [1], mais il trouverait facilement un terrain bien préparé si les circonstances, l'étude plus poussée de ses conditions de réalisation, l'éloquence de certains de ses protagonistes, de grosses erreurs commises de l'autre côté de la barrière ou une crise politique ou économique lui attiraient la faveur des gens raisonnables, mais qui sont souvent exaspérés par une incompréhension ou par un désir immodéré de conserver des situations acquises. Il faut comprendre que l'atmosphère n'est plus du tout celle de 1920 ou de 1932: le climat international a créé un état d'esprit qui rend extrêmement déplaisant le colonialisme sous toutes ses formes. Dans ce domaine, il n'y a pas que les raisons d'ordre économique qui valent, il y en a bien d'autres dont il faut tenir compte si l'on veut empêcher les idées violentes de se répandre rapidement comme une traînée de poudre quand le milieu devient plus favorable.

II — Olivar Asselin

On a rappelé récemment, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du décès d'Olivar Asselin, le rôle qu'il a rempli au Canada français. Un livre a décrit ses initiatives et sa vie.

[1] Au cours d'une enquête faite en octobre 1961 par la Société Saint-Jean-Baptiste, auprès de professeurs, on a posé la question suivante: "Comme Canadien français de 1961, quel est votre choix: c) l'indépendance du Québec ? oui ou non. 71 ont répondu: oui et 170: non. Même si la majorité est opposée à l'idée d'indépendance, près de 30 pour cent y est favorable.

Des journalistes ont parlé également de ce qu'avait été son œuvre au *Canada,* à l'*Ordre* et à la *Renaissance*. On a souligné, en particulier, l'amour et le respect qu'il avait pour la langue française. C'est cet aspect de son œuvre dont je voudrais me souvenir ici. Jeune collaborateur d'une feuille financière que publiait la maison Beaubien, c'est à M. Asselin que j'apportais mes textes, chaque mois, le cœur un peu angoissé par ce qu'il en ferait. En toute simplicité, je dois dire qu'ils ne trouvaient pas grâce devant lui; il les rayait, les triturait, les marquait de renvois et quand ils paraissaient je ne les reconnaissais plus. Il me semblait qu'ils étaient d'un autre, même si l'enchaînement des idées restait, comme dans ces dessins surréalistes des années 20 où une raquette ou un vêtement suspendus à un clou, un lit, faisaient office de paysage, la cloison ayant été supprimée. A certains moments, j'étais désespéré. A tel point qu'un jour je lui apportai ma démission. Très étonné, il me dit: "Mais pourquoi ? Parce que je corrige vos textes ? Mais voyez ce que je fais des miens." Et, dans un tiroir, il prit un article qu'il venait de terminer: chargé, surchargé de ratures, il avait perdu sa forme initiale. C'est ainsi qu'il travaillait. Jamais satisfait, il reprenait sa phrase, la coupait, supprimait tel mot, le remplaçait par un autre qu'il jugeait plus approprié. Et ainsi, de correction en correction, il en arrivait à une forme très soignée, impeccable. Il était ainsi d'ailleurs quand il improvisait. A ce point qu'il était assez difficile à suivre jusqu'au moment où sa pensée, débarrassée des scories, apparaissait très claire, lumineuse.

Je lui garde un souvenir ému. Il m'a habitué à faire la chasse aux conjonctions, aux adjectifs, aux mots inutiles qui alourdissent un texte sans rien ajouter au sens. De cela, d'autres lui savent gré également, je crois, parmi ces jeunes gens devenus d'âge mûr et qui l'entouraient comme un maître respecté.

III — Le discours du président de l'Independent Underwriters' Conference

Monsieur François Adam a prononcé à la dernière réunion de la Conference son discours présidentiel. Après avoir tenu les propos d'usage, monsieur Adam aborde directement diverses questions d'actualité. Les voici dans l'ordre où elles se présentent:

i — Les nouvelles polices

"The various changes introduced into our industry in the recent past and the more acute competition in the field were mainly responsible for the time and energy which has been expended. Have we achieved anything which will prove fruitful and profitable to our industry? This remains to be seen, but nevertheless we must say there has been much research and discussions with respect to the habitational class and more particularly the homeowners' and broad extended coverage; the latter, though, for the Province of Ontario only. At this point please allow me to pay the highest tribute on your behalf to the members of the Conference who have served on the committees which dealt with these matters. Many, many hours have been given by them, and they certainly deserve our full appreciation for their services.

"Some of the changes which confront us are worrisome and they cannot be ignored. The changes in policy forms and the rating systems used for them are largely imported from the U.S.A. I have considerable doubt that the rates charged in the U.S.A. could be considered statistically sound. It is already known that the homeowners' policy has shown poor results in the U.S.A. and I understand the underwriting loss for this class will be about $75,000,000 for 1961. This is a high price to pay for an innovation which the public did not demand and it gives me cause to wonder whether we now

are returning to the unprofitable years we experienced in 1956, 1957 and 1958. Your Executive Committee did what they could to delay the issuing of the homeowners' policy but we were forced into writing this type of contract by competitive factors.

"The concept of the package policy is unfortunately here to stay but are we making the best of it ? Are the rates adequate ? Is the commission inflated ? We shall soon know the answers to these questions, but unfortunately it may be too late.

ii — Les résultats de l'exercice 1961

"As we all know, underwriting results for fire business were on the whole sufficiently satisfactory in 1961 to bring the total profit for 1959-61 into approximate balance with the losses we so rightly deserved from 1956 to 1958. Losses for these years were over $108,000,000 compared with profits of $114,000,000 for the past three years. Such pride as we may feel in this achievement has nevertheless to be tempered by the fact that the bitter years of our losses were due almost solely to the creed of: volume at any cost. Are we not with this revival of the broad extended coverage endorsement and the reduction of fire rates, sliding back to the lean years ? If you share my views, you will agree that we do not seem able to learn our lesson. There is more than one sign to prove that we are bent once more on a return to folly. We must not forget that for the medium and small size insurer, whether stock or mutual, it is extremely dangerous to seek growth by unsound means.

"I have often asked myself why, with proof that certain types of coverage are bound to result in losses, groups of insurers can return to loose underwriting principles simply to produce premium volume. I hope that we shall not go through

another period of heavy losses, disregarding the money invested in our companies by our shareholders and the funds entrusted to us by our insureds. Is it wise with this trend toward socialism to leave aside the warnings of the authorities given to us a few years ago ? You will recall the address by Mr. Kenneth R. MacGregor, Superintendent of Insurance for Canada, where he expressed that the desire for order and sanity in our industry in these years of heavy losses, be restored and that company management and agents had to go forward in harmony in order to live up to their reputation and keep their place in the free enterprise system.

iii — La reprise de la concurrence aveugle

"The Independent Insurance Conference has continued to compile statistical exhibits since 1954 which have produced useful information for the rating committee, but it is a matter of serious concern to find that in 1961 and 1962 it was quite impossible to use this statistical information in the face of competition from companies with no statistics whatsoever or who do not use those in their possession. The Conference has done everything possible to maintain stability in the business but I am of the opinion that we have been frustrated by the departure from statistically justified rating tables for habitational and small store risks in many of the unprotected and semi-protected municipalities. With this in mind we hope that future results will not adversely affect the solvency of small companies and the growth and efficiency of better managed insurers.

"I will not speak about mergers of companies which we have seen in recent years, this having been dealt with by my predecessors, neither about direct-writers, but I do want to emphasize we can face competition boldly if we stick together, abide by the rules and regulations of our Conference, forget

our prejudices of the past, the faults of others and keep our cost at the lowest level possible."

IV — La Canadian Underwriters' Association et sa fonction de contrôle en assurance contre l'incendie

L'une des justifications de la Canadian Underwriters' Association est l'uniformisation des tarifs et des clauses des polices d'assurance. Comme, en principe, tous ses membres doivent employer les mêmes taux et conditions afin de rendre uniformes les contrats émis par ses adhérents, il a fallu créer un service de vérification. Ce service a fonctionné très bien pendant de nombreuses années, nous le reconnaissons à la louange de ceux qui l'ont dirigé. Ils ont eu quelque mérite, il faut l'admettre, car leur fonction n'était pas des plus agréable pour eux qui devaient sévir, et pour les administrés qui devaient surveiller de très près leur travail. Dans les bureaux, on regardait de travers avant de les ouvrir ces enveloppes beiges annonçant un avis d'infraction.

Il semble que la C.U.A. veuille évoluer et laisser à ses membres individuellement le soin de surveiller l'application de ses règlements. Nous qui avons vu comment on avait parfois tendance à se comporter quand on était surveillé, nous demandons comment on va procéder quand aucun organisme ne vérifiera plus l'application des règlements. En mettant de côté la mauvaise foi ou le désir de contourner la règle, nous craignons fort que ne se multiplient les formules, les conditions et les taux; toutes choses que l'on constate actuellement dans bien des cas de risques d'habitation ou de petits risques commerciaux, où il y a soit plusieurs courtiers, soit plusieurs compagnies intéressées. Avec la liberté individuelle qu'on nous laisse entrevoir pour bientôt,[1] il faut s'attendre à une belle pagaye. Nous savons qu'on s'est efforcé de former

[1] A partir du 1er juillet.

les inspecteurs à un travail plus réfléchi, plus technique, mieux renseigné, à l'aide de cours qui sont donnés par les techniciens les plus éprouvés de la C.U.A. Nous craignons fort que techniquement et psychologiquement le marché ne soit pas encore au point pour s'orienter dans la voie où il semble qu'on veuille l'engager. Pour s'en rendre compte, il faut avoir l'occasion périodiquement de faire des relevés de polices d'assurances de petites ou de moyennes entreprises. Quand le courtier connaît son métier et quand on le laisse travailler en paix ou quand une même compagnie voit à l'ensemble des polices, les résultats sont bons si les inspecteurs connaissent leur travail. Autrement, c'est un fouillis que la Canadian Underwriters' Association corrigeait tout au moins pour un même genre de polices quand on lui donnait l'occasion d'exercer sa surveillance. C'est à la fois un hommage que nous voulons rendre ici à ses excellents techniciens du contrôle et un regret que nous tenons à exprimer. La nature humaine étant ce qu'elle est et les besoins de la concurrence étant ce qu'ils sont, nous craignons qu'une plus grande liberté tende au chaos plus qu'à une méthode de travail meilleure, plus simple et mieux adaptée aux conditions de l'heure. Nous avons demandé déjà que l'assurance évolue dans le sens de la simplification, de l'uniformisation, mais nous ne croyons pas qu'on se prépare à faire un pas dans la bonne voie. L'avenir dira rapidement si nous nous trompons.[1]

[1] Voici la proposition présentée à la dernière réunion de Montebello de la C.U.A. et qui a été approuvée:

"With respect to the Association's British Columbia, Alberta, Mid-West, Ontario and Quebec Branches. (i) That Stamping be eliminated. The control provided by the Constitution re infractions to remain; (ii) That all documents on Special Risks be submitted for checking of rates, form and conformity with rules and for registration of amounts of insurance; Members to be advised of any correction necessary but no follow-up to be made by the Association after such advice; (iii) That though Subscription policies would no longer be subject to Stamping, procedures for recording and registration and advice to Members re participation be maintained. Subscription policies covering Special Risks to be subject to the procedure outlined in (ii) above.

With respect to the Atlantic Provinces (iv) That the present practices re Stamping be continued."

Nous extrayons ce texte du numéro du 20 juin 1962 de "Canadian Underwriter".

V — Les résultats de l'assurance-accidents en 1961 [1]

Ils ont été meilleurs que ceux de l'automobile en 1961. Les voici:

Genre d'assurance	Primes acquises	% des sinistres aux primes	Part de la C.U.A. en %
Responsabilité civile	$38,281,000.	49.66	47.66
Responsabilité patronale	7,751,000.	48.06	52.09
Assurance contre les faux	91,000.	28.34	33.78
Détournements de fonds	5,238,000.	33.40	44.59
Assurance-cautionnement	8,304,000.	26.67	52.10
Bris de glaces	2,976,000.	51.77	54.61
Assurance-vol	8,182,000.	57.72	57.45
	$70,824,000.	46.58	49.85

On peut tirer quelques conclusions rapides de ces chiffres:

1° — A 46.58, le rapport des sinistres aux primes est excellent. Il laisse une marge de profits très acceptable. La situation est, de ce côté, meilleure que dans l'assurance-automobile où le rapport moyen a été de 63.83 avec des primes quatre fois et demie plus élevées. Il est vrai que les commissions de l'assurance-accidents étant plus hautes, les frais d'administration sont sensiblement plus forts.

2° — La part de la C.U.A. dans les affaires souscrites est de près de la moitié. Dans ce domaine également, c'est elle qui donne les directives que les autres assureurs suivent de très près, après s'être procuré les données et les règles de façon pas toujours très orthodoxe. Il faut signaler que la part de la C.U.A. est plus élevée que dans l'assurance-automobile où elle est réduite à quelque 33.4 pour cent des affaires souscrites; ce qui est peu et ce qui explique la nervo-

[1] A l'exception de l'assurance-automobile. Nous extrayons ces chiffres du rapport du président du comité de l'assurance-accidents à la Canadian Underwriters' Association, paru dans le numéro du 20 juin 1962 de "Canadian Underwriter".

sité de ceux qui disent avec raison: c'est nous qui faisons la grande part du travail et c'est nous qui collectivement recevons le moins. C'est, hélas, la fable du bon Lafontaine qui se répète.

VI — Le rapport du directeur général de la C.U.A., à la réunion de juin 1962.

Nous en extrayons quelques passages destinés à montrer l'importance du groupement et son œuvre:

a) La tendance à l'uniformisation des méthodes de travail:

"The Administration of this Association's affairs is a continually enlarging responsibility which now reaches from St. John's, Newfoundland, to Victoria, B. C. Eight Branch Offices and fifteen service offices are located in the nine provinces under our jurisdiction and throughout this territory we have established a common pattern within which to operate.

Despite the heterogeneous nature of the various organizations that have come to be known as the Canadian Underwriters' Association we have made and are continuing to make definite strides toward uniformity in practices and action, without sacrificing the flexibility needed to meet problems peculiar to a section of the country."

b) Le nombre des adhérents:

"The number of Branch members has increased by 23 because of the Atlantic Mergers. Consequently, at the moment the membership is: General members 132; Branch members 38."

c) Les travaux et les jours:

Inspection Work

"Though there has been a slight decrease in the number of staff, this has been chiefly in the clerical category. Thus we have been able to maintain an efficient inspection staff and the volume of work for the past three years is as follows:

Mercantile	
1959-60	36,895
1960-61	48,925
1961-62	43,516
Manufacturing	
1959-60	3,720
1960-61	3,206
1961-62	3,465
Sprinklered	
1959-60	16,624
1960-61	16,188
1961-62	18,127

In addition to the metropolitan areas serviced by our Branch Offices, 212 cities and towns are under regular inspection service by our 15 Service Offices.

Training School

"The Association's Training School for inspectors officially opened its doors to its first class in February 1961 and since that time several classes of Association inspectors have taken mercantile, manufacturing or sprinklered courses.

Some may recall that I told the Annual Meeting last year that we intended to make these courses available to company personnel as soon as possible. I am now able to report that five such classes have been held in the first course and 140 company employees were enrolled. This program will be continued in the Fall.

The many compliments and expressions of appreciation that we have received are an indication of the value of the school and the quality of the instruction provided by Association personnel.

Municipal inspection and Fire Protection Engineering Services

"In the year under review our engineers inspected 166 municipalities to prepare reports on their fire defences and in addition a considerable number of other municipalities were visited for the purpose of discussing improvements proposed or contemplated. Major

centres included in our program were Winnipeg, Victoria, Moncton and Fredericton.

Last year, for the first time, we prepared and distributed to our Members a complete list of municipal protection grading classifications for cities and towns across the country. This provides Members with a useful comparison of protection, based on the National Board Grading, system, and the list is being kept up-to-date through the issuance of amendments at regular intervals.

We have now completed a technical guide which will assist all our municipal protection engineers across Canada to make a uniform application of the National Board Grading schedule."

Tout cela donne une idée très juste de l'importance du rôle joué par la C.U.A. dans l'assurance au Canada. C'est la grande autorité et c'est elle qui oriente, restreint et contrôle la pratique. Pour la faire avancer, parfois, il faut qu'elle soit poussée dans le dos par la concurrence: un syndicat n'est après tout qu'une association d'êtres humains avec les défauts et les qualités qui les caractérisent. A ce propos, il est indéniable que l'Independent Underwriters Conference joue un rôle utile. Mais la C.U.A. reste la grande source d'autorité et il faut s'incliner devant la valeur des services qu'elle rend.